

## Langue nouée

Etienne Oldenhove

Sous ce titre de « Langue nouée », je me permets de reprendre l'essentiel de ce que j'avais dit lors des journées d'étude de l'A.L.I. sur le bilinguisme en l'articulant à ce moment-là autour de la question de savoir quelles différences on pouvait faire entre bilinguisme inné, acquis et/ou contraint.

Ici, j'insiste sur le caractère noué de toute langue, suite à la lecture du séminaire RSI. Loin de moi de prétendre que toute langue serait nouée de façon borroméenne à d'autres dimensions. Cependant, je suis convaincu que toute langue est nouée à d'autres dimensions, et notamment toujours à celle de la cité. Et ce nouage entre une langue et un champ symbolique, un champ organisé par un pacte, n'est pas sans conséquence sur le sujet qui est pris dans un tel nœud. C'est ce que j'aborderai lorsque je serai amené à parler du bilinguisme contraint et de cette pseudo-égalité des langues à laquelle nous sommes soumis en Belgique.

En fait, bien qu'issu d'un pays trilingue - en Belgique, en effet, il y a trois langues officielles : le flamand, le français et l'allemand -, je ne suis nullement bilingue. J'appartiens à cette multitude d'humains qui ne parlent qu'une seule langue et se sentent un peu ridicules ou légèrement intimidés dès qu'ils sont tenus à énoncer une phrase dans une langue qui leur est étrangère.

Mais il n'est pas indispensable d'être bilingue - au sens courant de ce terme - pour parler de la question du bilinguisme quand on la met en rapport

avec celle de la subjectivité, ou mieux du sujet.

Le bilinguisme, en effet, est peut-être, à un niveau plus fondamental que celui des simples apparences, le point de départ de tout infans, de tout humain s'introduisant dans une langue.

C'est l'hypothèse simple que je soutiendrais : ce qui est *inné*, pour l'être parlant, c'est le bilinguisme ou du moins la capacité, la potentialité bilingue, et ce qui ne peut qu'être *acquis*, c'est le monolinguisme.

En d'autres termes, nous serions tous des bilingues qui s'ignorent et qui donc, ont bien tort d'avoir honte de leur monolinguisme apparent.

Je vais tenter d'ébranler certains préjugés qui soutiennent l'idéal, non pas nécessairement des personnes bilingues ou polyglottes, mais plutôt, de personnes monolingues culpabilisées ou honteuses du fait de leur rapport aux langues.

Soyons clairs : mon argumentation ne vise pas le bilinguisme ou le polyglottisme de fait, il ne vise que l'idéal du bilinguisme ou du polyglottisme.

Le premier préjugé qu'il me faut dénoncer et que l'on entend souvent même dans nos cercles, est que l'incapacité ou l'extrême difficulté qu'ont certains à apprendre une langue étrangère, seraient le signe d'un défaut d'ouverture à l'Autre, le signe d'une résistance à l'altérité et donc, in fine, d'une résistance à la castration.

Ce préjugé n'est que verbiage psychologisant et il ne mérite réponse de ma part que parce que je l'ai rappelé. Il ne faut pas être grand clerc pour admettre, primo, que l'altérité est multiple, est diverse et ne se réduit donc pas à celle d'une langue étrangère, secundo, que nous ne pouvons qu'être dans un rapport conflictuel à l'altérité et, tertio, que l'Autre, avec un grand A, c'est d'abord dans une langue qu'on le rencontre : *une* seule langue suffit généralement à ce qu'à l'Autre, nous ne puissions échapper.

Ce préjugé assimilant, tout de go, Autre et langue étrangère, étant écarté, revenons à ce que j'ai nommé « bilinguisme inné ». Qu'est-ce qui me permet de soutenir que le bilinguisme serait inné, ou tout au moins que serait innée une capacité bilingue, une potentialité bilingue originaire ?

Tout d'abord, ce fait d'expérience commune qui est que tout jeune enfant, à l'âge où généralement, il acquiert sa langue – le plus souvent sa langue maternelle – est capable d'en acquérir très facilement une autre.

Chacun d'entre nous connaît des personnes qui, à cet âge de dix-huit mois

à cinq ans, pour des raisons très diverses (le plus souvent du fait de l'implantation dans un pays étranger) apprennent et se mettent à parler avec aisance deux langues différentes.

Si l'usage d'une de ces deux langues ne se prolonge pas, par exemple du fait du départ du pays où elle est parlée, assez curieusement, cette langue aisément acquise est tout aussi aisément perdue, succombant à une amnésie définitive.

On sait que l'acquisition d'une langue est optimale jusqu'à l'âge de six ou sept ans et qu'elle décline par la suite, surtout après la puberté.

Certains linguistes disent que seuls les personnes ayant appris deux langues très tôt dans leur enfance peuvent être considérés comme de vrais bilingues.

Résumons-nous : la capacité bilingue serait universelle en ce sens que tout enfant de dix-huit mois à cinq ou six ans peut aisément apprendre deux langues différentes, mais au-delà de cet âge, cette capacité se perd d'autant plus qu'on avance en âge et en sexe.

La psychanalyse peut-elle nous éclairer sur cette capacité fondamentale de tout être parlant ? Je pense que c'est le cas .

Peut-on dire, par exemple, que l'inconscient s'étaie d'un bilinguisme fondamental ? Peut-on assimiler l'autre scène de l'inconscient à une autre langue ? Ce serait tentant, mais il ne faut peut-être pas aller si vite en besogne.

Il me semble important de faire remarquer que toute langue comporte en son sein de multiples éléments étrangers : les plus patents, ce sont souvent les noms propres, mais il y a aussi tous les mots importés (puis incorporés) d'une langue étrangère et aussi tous les mots dérivés des langues étrangères d'origine, par exemple, le grec et le latin, pour la langue française.

Mais cette constatation ne nous mène pas loin par rapport à la question du bilinguisme, sauf peut-être, en ce qui concerne les noms propres.

Elle nous mène simplement à admettre que toute langue est essentiellement constituée d'éléments étrangers. Mais de ces éléments étrangers, elle a fait des éléments propres et il serait absurde, à ce niveau, de parler d'une sorte de plurilinguisme de toute langue.

Il y a cependant cette énigme du fonctionnement des noms propres dans une langue. Parce que là, le paradoxe, c'est que tout nom propre - même lorsqu'il est constitué d'éléments propres à la langue parlée - est traité et repéré immédiatement par les interlocuteurs comme étant étranger, à un

certain niveau, à la langue parlée. Je dis « étranger, à un certain niveau », en ce sens qu'il restera, par exemple, hors signification. Un nom propre est exclu de la signification, même s'il en a une.

Là, me semble t'il, on trouverait peut-être plus l'indication, l'indice d'une structure où dans toute langue, il y aurait une autre langue.

Lacan situait la spécificité du nom propre du côté de l'écriture.

Or, l'on pourrait presque dire que l'écriture est par essence polyglotte parce qu'une écriture se prête à écrire des langues très différentes : on en a déjà l'exemple avec l'écriture cunéiforme qui servit de support non seulement à l'akkadien, mais également à l'élamite et à la langue des Hittites.

Une seule écriture pourrait peut-être *écrire* toutes les langues inventées, mais elle n'en *parle* aucune et il est donc abusif et erroné de dire qu'une écriture serait bilingue ou polyglotte.

Par contre, l'on peut avancer, du point de vue de la psychanalyse, que toute langue est divisée entre parole et écriture.

L'inconscient ne peut se passer du support d'une écriture. C'est pourquoi Freud nous a appris à lire les rêves comme des rébus ou des hiéroglyphes. Dans un rêve, les paroles sont plutôt rares. L'essentiel du matériel d'un rêve est le plus souvent constitué d'images qui sont à lire, fonctionnant donc comme une écriture.

Par ailleurs, Lacan nous a suffisamment sensibilisés à la différence fondamentale qu'il y a à faire entre signe et signifiant. Le signe n'étant que la représentation d'un objet, tandis que le signifiant, lui, est un signe qui ne renvoie plus à un objet, mais bien à un autre signe.

Je pense donc, sans avoir pu le démontrer clairement, que la capacité bilingue *innée* de tout être parlant, s'origine de caractères propres au fonctionnement du signifiant, de sa division entre écriture et parole, de la nécessité de signes de nature ou d'ordre différents pour que signifiant, il y ait.

On ne peut dire que le signifiant est bilingue parce que n'est bilingue qu'un sujet parlant deux langues, mais par contre, la capacité bilingue d'un sujet tient à la bifidité intrinsèque au signifiant.

Et rien n'est pensable de l'inconscient, en dehors de cette discordance entre parole et écrit, discordance qui introduit celle entre vérité et savoir (et donc aussi l'espace du transfert), discordance enfin qui conditionne toute possibilité de refoulement.

Ne faut-il pas penser que l'accès à l'écriture - pensons à ces premiers

dessins des enfants qui consistent en simples traits pouvant représenter n'importe quoi - précède l'accès non à la parole, mais à l'acquisition d'une ou de plusieurs langues ?

Quand je parle de bilinguisme inné, je ne suis pas totalement dupe : il est bien évident que toute langue ne peut qu'être acquise. Mais « inné » désigne ici une acquisition qui est « comme spontanée », qui semble se faire toute seule.

Passons maintenant à ce que serait le bilinguisme acquis.

Si l'on oppose « acquis » à « comme spontané », il n'est pas judicieux de parler de « bilinguisme acquis ». Car, dans nos aires culturelles – je pense essentiellement mais pas exclusivement aux aires culturelles occidentales-, ce qui est acquis, c'est plutôt le monolinguisme.

Je veux dire par là que l'occurrence la plus fréquente rencontrée dans nos aires culturelles, est celle de la prédominance massive d'une langue dite « maternelle ». Or cette limitation à *une* langue est spécifique à certaines aires culturelles. Je m'appuie là sur une remarque faite par Bernard Vandermersch dans une discussion improvisée que nous avons, lui, Pierre Marchal et moi, sur cette question du bilinguisme, lors du séminaire d'été.

Bernard Vandermersch nous faisait remarquer avec pertinence que dans les sociétés, les aires culturelles polythéistes, le bilinguisme ou le multilinguisme était plutôt la règle. Je pense que sa remarque et son analyse sont tout-à-fait exactes : sa remarque, parce qu'il décrit un fait objectivable – il suffit de se référer à l'usage des langues en Afrique noire, par exemple- et son analyse, parce que ce lien établi entre polythéisme et plurilinguisme, bien que pas toujours nécessaire, me paraît fondé.

Ce que je nommerais volontiers « monolinguisme acquis » serait une conséquence de l'incidence du Nom-du-Père dans certaines aires culturelles, dans les aires culturelles forgées par les différents monothéismes.

Dans ces aires culturelles, le signifiant père est irrémédiablement doublé – je ne sais si cet adjectif est ici heureux ou malheureux – doublé par le signifiant « un ».

Une des conséquences de ce « un » du père est d'exclure tout autre filiation linguistique : vous ne pouvez plus être que l'enfant d'un seul père et d'une seule langue, la langue dite, par métaphore, maternelle.

Ceci nous amènerait peut-être à distinguer au minimum deux temps dans l'opération du Nom-du-Père : *un premier temps* qui introduit la discordance

entre l'écrit et la parole et ce que j'ai appelé « bilinguisme inné », et *un second temps* qui lui fait qu'une langue – la langue maternelle – s'impose au détriment de toutes les autres, *second temps* qui correspond à ce que j'appelle « monolinguisme acquis ».

La clinique de certains états psychotiques, de certaines phases de la psychose, ne nous confronte-t-elle pas, en effet, à une abolition – ne fut-ce que temporaire- à une abolition de la discordance entre écrit et parole : je pense ici au fait que pour certains psychotiques, les lettres parlent ou, de façon plus précise, les lettres *leur* parlent.

Et par rapport au second temps de l'opération du Nom-du-Père, chacun d'entre nous a peut-être pu rencontrer - ne fut-ce qu'une fois dans son expérience clinique- un psychotique qui accumule, sans fin mais de façon très efficace pour le maintien d'une possibilité subjective pour lui, langue sur langue : polyglottisme parfois très impressionnant où la langue en plus semble bien fonctionner comme ersatz de nom.

Mais entendez bien mon propos : il ne s'agit nullement d'assimiler plurilinguisme et psychose ou monolinguisme et névrose.

Il s'agit simplement de rechercher comment la clinique pourrait nous éclairer un peu sur la question des incidences subjectives du bilinguisme.

J'en viens maintenant au bilinguisme « contraint ». Je suis issu et je vis dans un pays trilingue. Jusqu'il y a peu – mais cette contrainte a été abolie depuis quelques années dans toutes les régions du pays sauf dans la région bruxelloise-, chaque enfant belge était contraint d'apprendre une des langues nationales qui lui faisait défaut.

Les résultats de cette contrainte nationale ne sont guère probants. La Belgique est un pays bilingue, mais le belge, à mon avis, n'est ni plus, ni moins bilingue que la plupart de ses voisins.

Pour caricaturer un peu les choses, je dirais que la contrainte par idéal, idéal national ou autre, cela ne marche pas, c'est inefficace.

La seule contrainte qui est efficace dans l'acquisition d'une autre langue vivante, est celle de l'intérêt, du commerce au sens large (commerce amoureux ou commerce de biens).

C'est ce qui explique que moins la langue que vous parlez comme langue propre, a d'extension, plus, vous serez poussés à apprendre une autre langue dont l'extension est plus large.

Ainsi nos compatriotes flamands ou nos voisins hollandais, sont

généralement beaucoup plus intéressés à apprendre une langue étrangère que nous francophones qui parlons une langue qui est encore internationale.

Dans un pays bilingue comme la Belgique, ceux qui sont les plus contraints au bilinguisme, ce sont évidemment les souverains. Et bilingues, ils le sont de fait. Mais dès l'échelon suivant, c'est-à-dire celui du premier ministre ou celui des ministres, le bilinguisme laisse à désirer ou est déjà totalement inexistant.

Voilà les quelques petites remarques que je pouvais amener sur un exemple de bilinguisme contraint.

Il me faut maintenant, avant de conclure, aborder un dernier point qui est plus délicat. Le problème que nous pose le bilinguisme à nous Belges francophones ou du moins, à certains d'entre nous selon ce que j'entends et perçois, c'est qu'il se pose à l'intérieur même de notre rapport à notre propre langue, la langue française. Il y a quelques années, lors de journées de l'A.F.I. sur le style, j'avais avancé, de façon un peu provocante et excessive, que nous, belges francophones, étions en position de traducteur par rapport à la langue française. Je voulais dire par là que peut-être, nous parlons plus « en français » que nous ne parlons « français ».

Il n'est pas facile d'éclairer une situation subjective pareille vis-à-vis de sa propre langue, vis-à-vis d'une langue qui fonctionne bien comme langue maternelle pour la plupart d'entre nous. Pour ce faire, je vais m'appuyer sur une remarque faite par Charles Melman durant son séminaire de 1994-1995 (« Retour à Schréber », page 136). Il y disait, lors de la séance du 9 février 1995, ceci : « Une langue maternelle, c'est une langue où l'on peut parler en position de maître ». Or, ce qu'il y a de particulier en Belgique, ce n'est pas que nous ne puissions parler dans cette langue en position de maître. Ce qu'il y a de particulier, c'est le statut social et politique de cette langue dans ce qui subsiste de communauté nationale. Une langue, c'est quelque chose de très vivant, toujours en interaction avec d'autres langues et d'autres références symboliques. Jusqu'à l'entre deux guerres, il y avait une langue dominante en Belgique : la langue française. Actuellement, il n'y a plus de langue dominante : il y a deux langues égales, strictement égales en droit. Nous sommes donc pris dans cette utopie ou cet idéal d'égalité de langues. L'égalité de langues a des conséquences beaucoup plus fâcheuses que l'inégalité de langues

Une position de maître est toujours en relation avec d'autres positions, par exemple, celle de ceux par rapport auxquels cette position de maître va se faire valoir, mais aussi celle d'autres maîtres. Ce qu'il y aurait de particulier

dans la position subjective de quelqu'un qui serait dans une position bilingue par rapport à sa propre langue, c'est qu'à s'opposer à l'autre, ce n'est qu'à lui-même qu'il s'oppose. Le revers positif de cette médaille, c'est sans doute cette faculté d'autodérision si caractéristique de la culture belge.